

<https://www.ricochets.cc/Manifestations-et-greves-a-partir-du-12-septembre-Front-social-partout.html>



Manifestations et grèves à partir du 12 septembre : Front social partout !

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les Fronts sociaux de la région appellent à un mouvement massif à partir du 12 septembre.

Les décisions antisociales du gouvernement Macron et de son monde commencent déjà à se faire sentir !

Les restrictions drastiques et brutales des contrats aidés mettent de nombreuses activités en difficulté. **C'est le cas dans la Vallée de la Drôme, où déjà [l'école de Sainte Croix est menacée](#).**

Quelle monde voulons-nous ? Quelle-société ?

Le monde non démocratique voué à l'extrémisme capitaliste du gouvernement Macron OU construire ensemble une société soutenable et solidaire ?



Article du Daubé Valence sur les comités Front Social Crest, Montélimar et Valence

Voici un communiqué du Front Social Valence :

Une politique « de patron pour les patrons » tel est le contenu des cinq ordonnances publiées le 31 août qui reprennent les trois obsessions du Medef.

Réduire à néant les outils de défenses des salarié.e.s, comme les Prud'hommes avec les barèmes qui réduisent considérablement les indemnités de licenciement illégal et la réduction des délais de recours ou encore les institutions représentatives des personnels en imposant leur fusion suppression des CHSCT (le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et le référendum d'initiative patronale qui permet au patron de faire passer ses lois sans contestation.

Vider le Code du travail en permettant dans les entreprises les baisses de rémunérations prévues par les conventions collectives, et au niveau des branches des contrats courts, des contrats de chantiers plus précaires que le code du travail.

« **Sécuriser les licenciements** », formule phare des mesures, les libérer davantage avec la rupture conventionnelle collective ou l'appréciation de la santé économique d'un groupe multinational sur le seul territoire français. Les multinationales capitalistes riches pourront enfin licencier sans verser un centime.

Cette régression sociale ne se limite d'ailleurs pas qu'au Code du travail. Le gouvernement entend aussi réaliser des **cessions d'actifs et des privatisations** : Aéroport de Paris, Française des jeux, Eaux et forêts, barrages, Voies Navigables... cession des actifs chez Renault, chez Thalès, chez Engie... avant la cession complète d'EDF, d'une partie des hôpitaux, et des emplois territoriaux... suppression des emplois aidés, baisse des aides au logement, taxation des retraités, gel des indices de la fonction publique... attaque contre les cheminot-e-s et les régimes

spéciaux de retraite. Ensuite ce sera la réforme de Pôle emploi et des indemnités chômage, de la formation professionnelle et de la Sécurité sociale et de la Caf, elles seront suivies de la transformation en SARL des associations aidées... d'où la réforme du RSI (le régime social des indépendants) soi-disant pour soulager l'emploi...

Les femmes, ouvrières, salariées, chômeuses, premières visées.

Les salarié.e.s les plus touché.e.s par la réforme sont ceux en CDD ou travaillant dans des petites entreprises. Deux catégories où les femmes sont surreprésentées. Plusieurs mesures vont donc peser particulièrement sur les femmes et accroître les inégalités professionnelles.

Il sera désormais possible d'imposer, par accord d'entreprise, des clauses de mobilité sans que la loi ne fixe de limite géographique ni d'obligation de prendre en compte la situation familiale des salarié.e.s. Idem pour des modifications d'horaires et de temps de travail ou encore des baisses de salaires ou le développement du travail de nuit. Les femmes, plus souvent à temps partiels, plus souvent précaires, à la tête de familles monoparentales et prenant en charge une immense partie des tâches parentales seront particulièrement pénalisées par ces mesures.

La disparition du CHSCT (le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) prévue par les ordonnances va avoir un impact sur la prévention des violences sexuelles au travail. 20 % des femmes déclarent avoir déjà subi du harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. 5 ans après l'amélioration de la loi sur le harcèlement sexuel, le gouvernement décide de faire disparaître la seule instance dédiée à la santé et la sécurité au travail.

Exit enfin le droit d'expertise dédié à l'égalité femmes - hommes, gagné en 2015, qui aidait élu.e.s et syndicats à identifier et comprendre les sources des inégalités. Auparavant à charge de l'employeur, ce droit d'expertise devra désormais être co-financé par le comité d'entreprise. Du fait de son budget limité, celui-ci devra faire des choix. Et souvent, dans ce cas, l'égalité passe au second plan.

Les ordonnances ne sont pas neutres. Elles vont accroître les inégalités professionnelles.

C'est plus de cent ans de conquêtes sociales de nos aînés qui vont disparaître si contrairement à eux nous ne nous battons pas pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Sans notre travail plus rien ne fonctionne alors faisons grève.

Sans nos manifestations personne ne sait ce qu'ils sont en train de faire alors manifestons.

Dès le mardi 12 septembre dans toute la France et à 14 h 30 à Valence au Champ de Mars.

Des infos pour décrypter les ravages en cours du gouvernement Macron

- ▶ avec une lettre d'info du Front social : décryptage, actualités, etc. :



Lettre d'information du Front social, pour décrypter

- ▶ Avant / Après : [Vos droits aujourd'hui et demain avec les ordonnances #LoiTravailXXL](#)

Inscrivez-vous à la liste email de coordination et d'information mutuelle

- ▶ [Inscrivez-vous à la liste Front social Crest et toute la région](#)



- ▶ [Version PDF du tract, et aussi en A5](#), pour impressions
- ▶ Et [une affiche à placarder](#) et faire circuler partout :

